



COMMENT REMPLIR LA DEMANDE DE CARTE DE TRANSPORT SCOLAIRE

Remplir son dossier :

Partie 1 : Commune

A cette étape choisissez la commune où se situe l'établissement d'inscription.

N'oubliez pas de cocher s'il s'agit d'un renouvellement, d'une nouvelle demande ou d'un changement d'adresse ou d'établissement.

Partie 2 : Renseignements concernant l'élève

Les informations qui doivent obligatoirement être indiquées :

Nom et Prénom de l'enfant ; date de naissance, numéro de carte scolaire, le numéro de téléphone du responsable de l'enfant.

S'il n'y a pas eu de changement dans votre situation ou celle de l'élève par rapport à l'année précédente, les autres informations ne doivent pas être complétées.

En cas de changement, indiquez impérativement le numéro de la carte de transport. Ce numéro est précédé de deux lettres qui identifient la commune (entourées d'un cercle sur l'exemple) : ED = Entre-deux ; JO = Saint-Joseph ; PH = Saint-Philippe ; TA = Tampon.

N°Circuit : indiquez dans ce tableau le(s) numéro(s) de circuit que vous empruntez pour le transport scolaire

Partie 3 : Renseignement concernant le responsable de l'élève. A remplir en cas de changement

Partie 4 : Etablissement scolaire fréquenté. A remplir en cas de changement.

N'oubliez pas de remplir le récépissé d'inscription ! Il vous sera remis lors de la constitution de votre dossier

Partie 5 : Classe fréquentée à la prochaine rentrée.

Indiquez dans quel type d'établissement et à quel niveau scolaire sera inscrit votre enfant

Partie 6 : Pour les élèves internes.

Cette étape est obligatoire pour les élèves internes en cas d'évacuation d'urgence. La CASUD décline toute responsabilité si ces informations ne sont pas fournies par les parents ou si les informations sont erronées.

Partie 7 concernant les élèves de maternelle.

À remplir obligatoirement.

Partie 8 : Cachet de l'établissement ou des affaires scolaires attestant que l'inscription a eu lieu.

Le cachet de l'établissement ou des affaires scolaires est obligatoire.

Ce dernier atteste que vous avez bien fait l'inscription de votre enfant dans un établissement scolaire.

SANS CE CACHET NOUS NE POURRONS PAS VOUS FOURNIR VOTRE TITRE DE TRANSPORT.